

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 74 - page 5268**

**06 - Alpes-Maritimes**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Grasse.

**ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS BALNEAIRES DE LA CROISETTE.**

*Objet* : être une force de proposition afin de participer activement à maintenir et développer l'attractivité et la compétitivité de la Destination Cannes ; mettre en évidence l'importance de l'emploi, des services, de la protection de l'environnement et de la qualité de l'accueil proposés par les membres de l'association ; favoriser la pérennité de l'activité économique et promouvoir l'attractivité et le développement des établissements balnéaires de restauration de plage de la Croisette ; organiser diverses manifestations de communications à caractère économique ou caritatif afin de démontrer l'importance des plages concédées de la Croisette pour l'image, le patrimoine et le rayonnement de la ville de Cannes et du Territoire ; à cette fin, défendre les intérêts collectifs ou individuels, notamment économiques et commerciaux desdits établissements ; mener et engager toute action susceptible de concourir à la réalisation de son objet social, en ce compris ester en justice, devant toute juridiction.

*Siège social* : 13, avenue Général Heusch, 06160 Antibes.

*Date de la déclaration* : 27 octobre 2015.